Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212902043-20260320-20032026012-DE

Nombre de membres afférents au CM : 19
en exercice : 19
ayant pris part à la délibération : 19
Date de convocation : 16 mars 2026

Mairie de Plounéventer
Rue de la mairie
29400 PLOUNEVENTER
Tel : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUNEVENTER
SEANCE DU 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ABALAIN, Maire.

Présents : Jean-Luc ABALAIN, Marie-France POULIQUEN, Romain RIOU, Claudie CANN, Olivier GEFFROY, Marie-Hélène QUEGUINER, Stéphane ROZEC, Béatrice MENEZ, Cédric BELLEC, Nadia COAT, Matthieu HARSCOAT, Cécile HOARAU, Claude PAUGAM, Hélène ROZEC, Mikaël CARIOU, Catherine APPERE, Gérard SALAUN, Valérie OLLIVIER, Maxime MANTAUX

Secrétaire de séance : Romain RIOU

DELIBERATION N20032026 012

OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

M. le Maire présente au Conseil Municipal le rôle du représentant de la commune dans le domaine de la sécurité routière :

Objectifs du réseau des élus référents

Faire en sorte que soient organisés, pour l'ensemble des communes du Finistère :
➔ des échanges d'information sur la sécurité routière (les évolutions, les enjeux, et les causes de l'insécurité routière),
➔ des échanges d'expériences relatives à des actions menées, telles que des aménagements urbains, des actions de prévention pour les jeunes scolaires et collégiens, pour les
seniors, pour les associations de la commune…
➔ des stratégies d'actions coordonnées et répondant aux enjeux de notre département.

Rôle de l'élu référent sécurité routière
• être l'interlocuteur reconnu en matière de sécurité routière,
• diffuser la culture « sécurité routière » dans la commune,
• animer une politique sécurité routière au niveau local,
• mobiliser les acteurs locaux,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212902043-20260320-20032026012-DE

• participer à la vie du réseau des élus référents « sécurité routière ».

Mode de fonctionnement du réseau
• une assemblée générale annuelle,
• la mise en place d'un comité de pilotage,
• une journée de sensibilisation à la culture sécurité routière (la 1ère année),
• des journées thématiques sur les enjeux de la sécurité routière sur des thèmes souhaités
par les élus référents sécurité routière,
• des échanges d'informations réguliers (baromètre mensuel de l'accidentalité, campagne de
communication…),
• un accompagnement spécialisé sur la mise en place d'actions de prévention (proposition
d'actions, prêt de matériel de prévention, interventions d'experts…).

Monsieur Gérard SALAUN est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Maire,

Jean-Luc ABALAIN

MAIRIE DE PLOUNEVENTER 24000

Le secrétaire de séance,

Romain RIOU

ACTE RENDU EXECUTOIRE
Compte tenu de
La publication le 23 MARS 2026
La transmission au contrôle de légalité le 23 MARS 2026